

- Mme la Présidente du conseil régional Occitanie
- M. le Président de la région Nouvelle Aquitaine
- MM. les présidents de la COFOR Occitanie, Nouvelle Aquitaine,
- MM. les présidents de COFOR Ariège, Haute Garonne, Hautes Pyrénées, Pyrénées Atlantique
- MM. les préfets d'Ariège, Haute Garonne, Hautes Pyrénées, Pyrénées Atlantique
- MM. les directeurs d'agence ONF d'Ariège, Haute Garonne, Hautes Pyrénées, Pyrénées Atlantique
- MM. les responsables de DRAAF, DREAL, DDT (service forêt), CRPF

Objet : Projet d'installation d'une scierie à Lannemezan

Madame, Monsieur,

Le collectif SOS forêt Pyrénées a vu le jour début 2019.

Il s'agit d'un collectif pyrénéen d'associations, de syndicats de professionnels de la forêt et de personnalités qualifiées ayant la volonté de créer une force de veille citoyenne et d'action face aux pressions toujours croissantes exercées sur l'écosystème forestier.

Nous vous adressons ce courrier au sujet du projet d'installation d'une scierie à Lannemezan.

La filière bois française souffre d'un déficit lié à l'exportation de grumes et à l'importation des bois transformés dans d'autres pays. L'implantation d'unité de transformation dans les Pyrénées représente une opportunité locale pour la filière aval. En ce sens, il s'agit d'un projet que nous jugeons intéressant.

Les volumes annoncés nous semblent toutefois déconnectés des réalités des volumes existant en forêts pyrénéennes. En effet, il serait prévu à ce stade d'alimenter cette usine annuellement avec 40 000 m³ de bois de hêtre et 10 000 m³ de bois de chêne, avec du bois d'œuvre de bonne qualité. 20 000 m³ de hêtre ou plus, proviendraient des forêts publiques.

Ainsi "calibré", ce projet paraît alors présenter plus d'inconvénients que d'avantages. Un risque important pèserait ainsi sur la hêtraie pyrénéenne qui n'est ni acceptable, ni en adéquation avec l'enjeu écologique majeur auquel il n'est plus à démontrer la gravité et l'urgence (diminution drastique de la biodiversité terrestre dont la majorité se trouve dans les forêts, changement climatique notamment lié au CO₂ ...).

Concernant les forêts publiques de la chaîne pyrénéenne, une première expertise amène à estimer que pour obtenir un tel volume, il faudrait augmenter la récolte actuelle de hêtre à minima de plus de la moitié de la récolte actuelle, plus probablement aller vers un doublement. Cette estimation s'appuie sur le volume de bois mis sur le marché ces dernières années dans les forêts publiques des Pyrénées et un taux de bois d'œuvre dans les prélèvements estimé de manière assez optimiste.

La non mise sur le marché de certaines coupes est liée à des obstacles forts :

- volume insuffisant de bois,
- mise en danger du renouvellement de peuplements par une pression excessive du gibier et du bétail,
- besoin de création de desserte limité par le frein financier - investissement rédhibitoire pour des propriétaires publics ou privés - et l'impact environnemental,
- impact écologique - accroissement de la pénétration et du fractionnement de milieux naturels, impacts sur la faune et la flore,
- problèmes fonciers,
- etc.

Autant d'obstacles qui nécessiteraient de nombreuses années pour être levés.

En outre, depuis plus de 10 ans dans les forêts publiques, le diamètre des arbres exploités a été abaissé pour, déjà depuis plusieurs années, mettre plus de bois sur le marché. Cela a entraîné une forte baisse de la proportion de gros bois. Or ce sont justement ces derniers qui sont maintenant recherchés dans ce nouveau projet et viennent à faire défaut.

La gestion de la forêt privée permettant d'obtenir le volume complémentaire nous préoccupe également fortement. En raison de la complexité de la propriété privée et son morcellement, un investissement important et coûteux serait nécessaire pour intervenir sans dégrader les milieux naturels.

Au total, une telle augmentation de cette pression de récolte sur les écosystèmes forestiers ne saurait correspondre à une mesure supportable ou durable.

Il nous semble nécessaire et indispensable qu'existe en amont de toute décision d'implantation, une étude de ressource approfondie, tant en forêt privée que publique, avec un taux d'échantillonnage à la hauteur de la mesure recherchée, une méthodologie permettant d'objectiver tant les évaluations massiques du bois recherchées, que les mesures annexes (desserte, disponibilité des exploitants forestiers ...) et les impacts écologiques.

Si un tel projet devait être sérieusement étudié, il s'agirait aussi de prendre en compte :

- Les modalités de pérennité des usines scieries existantes, elles-mêmes déjà installées localement et transformant pour partie le bois des Pyrénées et qui ne sauraient être sacrifiées au profit d'une concentration de l'outil industriel dans une seule unité, au risque de fragiliser la chaîne de transformation,
- D'ouvrir la réflexion sur l'installation de plusieurs autres usines de tailles moins grandes, implantées dans plusieurs secteurs des Pyrénées.

D'autre part, au vu de l'ampleur du projet et de ses conséquences sociales et environnementales, nous pensons que ce projet devrait faire l'objet d'une consultation publique, et que l'étude qui nous semble absolument nécessaire devrait y être portée à connaissance.

Nous nous tenons à votre disposition pour participer à la mise en place d'une telle étude et de sa méthodologie.

Si ces conditions d'étude étaient d'ores et déjà réunies, nous vous demandons de bien vouloir nous en communiquer la méthodologie et le contenu.

Les informations dont nous disposons aujourd'hui nous conduisent à estimer que les prélèvements projetés ne peuvent pas être supportés par l'écosystème forestier de la hêtraie pyrénéenne.

Vous remerciant par avance de votre écoute, et restant à votre disposition pour de plus amples échanges,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le collectif SOS forêts Pyrénées

Site internet : www.sosforetpyrenees.com

Nous contacter : contact@sosforetpyrenees.com